

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 62



DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

Mercredi 2 Mars 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ANNONCES à LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Presse Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS..

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^e & 1^e DE CHAQUE MOIS

Lyon et département limitrophes.....	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres départements.....	8 "	12 "	24 "
Etranger (Union Postale).....	9 "	18 "	36 "

LES CONGRÉGATIONS A LA CHAMBRE — LA GUERRE

FAITS DU JOUR

Au Conseil des ministres, M. Combes a annoncé qu'il allait déposer à la Chambre une demande de crédits supplémentaires pour la marine.

Interviewé par un journal parisien, M. Combes a déclaré sa confiance dans la solidité du cabinet et dans le résultat des élections municipales.

La Chambre a continué la discussion générale de la loi Combes, supprimant l'enseignement congréganiste. Les motions Ripert et Lasies sont repoussées.

Une dépêche de source anglaise annonce que les Japonais auraient bombardé Port-Arthur et que les Russes auraient subi des pertes sévères. Cette dépêche n'est pas confirmée.

Une rencontre entre Russes et Japonais a eu lieu en Corée. Les Japonais ont été repoussés.

La Commission parlementaire de l'industrie textile a continué ses travaux à Lyon.

l'Élection de Grenoble

Les résultats de l'élection législative de Grenoble ne sont point faits pour surprendre ceux qui connaissent le progrès des idées socialistes dans l'Isère et le recul qu' subissent les doctrines républicaines et libérales.

M. Zévaès, ancien député, socialiste ministériel, arrive en tête du bataillon cantinal, avec 5.892 voix, distançant de 1.103 voix son concurrent le plus favorisé. Un collectiviste-révolutionnaire, M. Mistral, obtient 368 suffrages, ce qui porte à 6763 le nombre des voix socialistes.

Les radicaux-socialistes qui viennent ensuite ne valent guère plus ; leur programme est tout aussi jacobin, sectaire et anticlérical que celui de Zévaès ; eux aussi se réclament de M. Combes et de la défense républicaine ; eux aussi approuvent les attaques à la liberté et à la conscience ; eux aussi accordent leur confiance aux André et aux Pelletan, aux désorganisateurs des forces nationales, aux artisans des catastrophes de demain. Ils sont bloquards comme Zévaès, jacobins comme Zévaès et nous inspirer une commune révolution. Ces radicaux-socialistes obtiennent ensemble 5.092 suffrages ; ce qui porte à 44.855 le total des voix socialistes.

Les candidats libéraux subissent une lamentable défaite. M. Rey, républicain progressiste, obtient 4.592 voix et M. Dorel, républicain libéral nationaliste, 4.419 ; ce qui donne le total modeste de 3.014 suffrages antimodératifs.

Pourquoi nous dissimulor l'échec subit par nos idées ? Pourquoi chercher des raisons spécieuses pour l'expliquer ? Nous avons été, ou plutôt, les candidats libéraux ont été battus à plate couture. Voilà le fait brutal. La circonscription, il est vrai, n'était point facile à conquérir puisqu'elle était détenue, depuis plusieurs législatures,

par un radical-socialiste, M. Gustave Rivet ; mais, sans espérer l'emporter, nous devions préjuger, cependant, d'un accroissement des voix antimonarchiques.

Elles ont diminué ! En 1902, M. Lucas, nationaliste, obtenait 3.353 voix ; d'où une différence, au détriment de 1904, de 342 voix. C'est peu, mais c'est une indication des plus tristes et qu'il faut faire.

Le département de l'Isère fut l'un des plus éprouvés par l'application des décrets. L'exode de la Chartreuse qui répandait une charité bienfaisante dans toute la contrée, qui était la providence des vallées profondes qui zigzaguent au pied de sa montagne célèbre ; les incidents émouvants, tout un pays en éveil, qui marquaient le départ des Pères ; la communion qui secoua les Dauphinois, atteints non seulement dans leur reconnaissance, mais encore dans leurs intérêts, ce sont là des événements et des souvenirs qui remontent à peine à une année et qui semblent aujourd'hui complètement oubliés. Et, cependant, non pouvait-on espérer que les Dauphinois garderaient rancune aux politiciens qui ont exilé les moines qui ne s'occupaient de la terre et n'abandonnaient les hautes sauvages où ils cachaient leurs prières que pour semer la charité la plus aveugle, la plus désintéressée ? Il ne paraît point. Les Charfleurs sont oubliés ; les menses antoclériques ont eu raison de l'indignation de la première heure et des serments de vengeance. Les populations dressent sur le piédestal du suffrage universel les proconsuls et les bourreaux, tandis que la Montagne, aujourd'hui solitaire, pleure ses héros et ne répercute plus l'écho des chants sacrés et les joyeux appels des pélérins.

L'année dernière on disait : « Vous verrez la révolte des populations dauphinoises et le coup de balai libérateur qui délivrera l'Isère des Macrobots et de leurs valets ». Hélas ! M. Jay, maire de Grenoble, est battu aux élections sénatoriales, et, aujourd'hui, la Vaille presque toute entière vote pour le ministère. A part peut-être la circonscription de la Tour-du-Fin où le commandant Ferreau mène un combat serré et méthodique, les idées républicaines et libérales ont reculé. Les populations, poussées par un vent de folie, ne s'arrêtent pas aux nuances intermédiaires, elles méprisent les radicaux-socialistes, comme les libéraux, et s'en vont grossir les rangs socialistes et révolutionnaires.

Autre constatation intéressante : Les radicaux et radicaux-socialistes ont été battus, dimanche dernier, comme nous-mêmes. La circonscription leur appartient depuis longtemps ; leurs créatures y occupent les postes administratifs ; ils reculent, cependant, devant la marée montante des socialistes. En vain, ont-ils multiplié les candidatures contre Zévaès ; les électeurs ont donné une majorité relative formidante à ce dernier, et il est presque certain qu'il sera élu dans quinze jours, vengeant ainsi sa défaite contre l'honorable M. Pichat.

C'est le sort des radicaux et radicaux-socialistes d'être dévorés par les révolutionnaires. Ce parti hybride, sans

fond et sans programme, n'ayant d'autre idéal que la conquête de l'assiette au-beurre, est destiné à disparaître, emporté par les partis de droite ou par les partis d'extrême-gauche. L'avenir est aux partis de combat ; les eunuches peuvent remporter quelques succès partiels, mais ils seront balayés comme l'ont été les opportunistes.

Le suffrage universel est une force réelle qui se conquiert de haute lutte. Ce n'est pas en gémissant, en nous croisant les bras, en faisant retentir l'air de malédiction, que nous ramèneront le pays à une plus saine notion de la liberté et de ses intérêts. Imitons nos adversaires qui sont des propagandistes acharnés ; répandons les journaux de combat, les seuls qui comptent à une heure où paysans et ouvriers, citadins et villageois font de la politique, se passionnent pour la politique. Avec le journal, il faut créer des comités dans chaque village, organiser des réunions, faire de l'agitation.

Voilà ce que font les socialistes depuis vingt ans ; voilà le secret de leurs succès. Aurons-nous moins d'énergie que les Zévaès et les Jaurès, quand il s'agit des intérêts supérieurs de la Patrie, de la République et de la Liberté ?

Camille DIJOUX.

Notes Politiques

LA SITUATION MINISTÉRIELLE

Après l'avoir complimenté de son coupage, il convient de féliciter Firmin Faure du succès de son interpellation. On a bien vu qu'elle s'imposait. Le débat n'a pas porté sur le fonds, comme nous l'aurions désiré ; il n'en a pas moins eu beaucoup d'amplitude ; il a mis tous les partis aux prises ; de véritables discours ont été prononcés ; il a fallu que le président du conseil intervienne personnellement ; bref, nous avons assisté à une grande bataille parlementaire où chacun a tenu à marquer nettement ses positions et à fixer sa part de responsabilité.

Celle du ministre de la marine se trouve singulièrement allégée. Ainsi M. Pelletan ne laisse pas d'être un habile homme, à ses heures. Lui qui accuse de souvent trop parler, il sait, quand il le faut, le prix du silence. Il s'est tu. Mais M. Combes, en revanche, a parlé ; il a couvert son collègue avec l'énergie agressive et insolente qu'on lui connaît. Il a revendiqué pour le ministère et pour lui toute la responsabilité de la situation de notre flotte. D'une question d'ordre purement administratif il a fait une question ministérielle. La responsabilité qu'il assume pesera sur ses épaulles plus lourdement qu'il ne pense peut-être.

La Chambre le lui a déjà fait sentir. M. Ribot s'est trouvé d'accord avec M. Faure pour l'accuser de légalité singulière et d'imprudence sans nom. L'indignation s'est accrue, quand répondant à une question du leader progressiste, le président du conseil ne craignait pas d'affirmer qu'il ne déposerait aucune demande de crédits pour la marine.

Il venait précisément d'en être question dans une entrevue de M. Combes et des délégués des groupes de gauche.

Surpris de cette affirmation, M. Chauvet, l'un de ces délégués, déclara que dans ces conditions, pour que, de toutes façons, la lumière fût faite, il déposait une demande d'enquête devant la commission du budget.

Il fallut bien que M. Combes s'expliquât. Et admirez les *distingos* de cet homme d'Église ! Oui, on demanderait des crédits à l'Eglise.

Il venait précisément d'en être question dans une entrevue de M. Combes et des délégués des groupes de gauche.

Et quand faut-il aller à Beaulieu demande Philippe, avec un trouble visible.

Ah ça ! Est-ce que vous avez déjà peur avant même d'être parti ? Eh bien ! Allez-y demain. Une bonne nuit vous remettre diplôme ; vous jouerez de tous vos moyens et de tous vos avantages.

Et, se levant lentement, le notaire prit sa serviette, la placa sous son bras et fit quelques pas vers la porte. Puis, s'arrêta au milieu du cabinet :

— Regrettez-vous encore que j'aie parlé à madame de Beaulieu sans que vous m'ayez autorisé ? demanda le notaire, en regardant le maître de forges avec un air narquois. Il est vrai que, dans votre trouble, vous ne m'avez pas demandé ce qu'il avait répondu.

— C'est vrai ! s'écria Philippe. Et par un revirement soudain, de joyeux qu'il était, redevenant inquiet :

— Qu'a-t-elle dit ?

— Elle a dit ce qu'elle devait dire dans un cas pareil. A savoir : qu'elle n'avait rien à dire, et qu'elle ne contraindrait jamais mademoiselle Claire. Enfin, les banalités habituelles. Mais, croirez-moi, la force de la position qu'il faut tenir n'est pas du côté de la mère, elle est du côté de la fille. Ainsi, bon courage. Et là-dessus je m'en vais dîner.

Et serrant affectueusement la main du maître de forges, Bachelin sortit.

Philippe, resté seul, tomba dans une méditation profonde. Il envisagea bri-

amment sa situation et dut s'avouer à lui-même qu'elle n'était pas mauvaise. Mademoiselle de Beaulieu, indigneusement trahie par son fiancé, devait rester au fond du Jura pendant au moins quelques mois, pour laisser le temps passer sur son humiliante déconvenue. Là, il pourrait la voir, l'entourer de soins discrets et peut-être arriver à ne point lui déplaire. Suzanne serait sûrement pour lui un utile auxiliaire. Il se le ferait point rentrer à son couvent de Besançon, les vacances terminées, et la garderait près de lui. Elle deviendrait la compagne de Claire, la gagnerait par sa grâce naïve et tendre. Et, peu à peu, elle ferait pénétrer la pensée de son frère dans le cœur de mademoiselle de Beaulieu.

Et le songe prenait l'apparence de la réalité. Philippe voyait marcher lentement, sous les ombrages de Pont-Avennes, les deux jeunes femmes. Elles étaient côté à côté, se tenant par le bras, tout à fait sœurs, l'une grande et fière, l'autre mignonne et douce. Il les regardait, et déjà il lui semblait sentir le parfum discret qui émanait d'elles. Il s'imagina de cette délicieuse senteur. Il allait les toucher, quand soudain une bouche frâche, se posant sur son front, l'arracha à son rêve. Et la chère voix de Suzanne murmura à son oreille :

— A qui pensiez-vous, Philippe ?

Comme le maître de forges restait assis, la regardant avec un vague sourire et sans répondre :

— Tu ne veux pas le dire ? Faut-il que ce soit moi qui parle ? Eh bien ! Gageons

que tu penses à une belle jeune fille blonde !

Philippe se leva brusquement, et saisit la main de sa sœur :

— Suzanne ! s'écria-t-il.

Mais, sous le regard malicieux de la jeune fille, il perdit contenance, et ne put continuer. Il resta debout, stupéfait, se demandant par quelle étrange clairvoyance cette enfant avait su deviner si bien ce qu'ils se passaient en lui.

— Je vous ai fait peur, reprit Suzanne avec tendresse. Tu crovais que je te parlais à l'oreille, et tu m'as écouté.

— Tu m'as fait peur, reprit Philippe.

— Tu m'as fait peur, reprit Suzanne.

Philippe, appuyé à une haute cheminée, il restait immobile, regardant la jeune fille qui lui souriait.

— Voilà que tu pleures, à présent ! dit Suzanne. Mais voyons, c'est donc très drôle !

— Ne parlez plus jamais de ces folies !

— Des folies ! Et pourquoi donc ?

Quelle femme, te connaissant, pourraient pas désirer de plaisir ? Puis, se posant devant lui, la mère hargne et le geste résolu :

— Va, je le lui dirai s'il le faut, à celle

que tu aimes : Mademoiselle, vous avez tort de ne pas adorer mon frère, car il

n'y a pas un homme au monde aussi

que lui ne soit absolument supérieur. Je puis vous l'affirmer, moi, car je le connais bien et depuis longtemps. Et je serai si élégante, qu'elle viendra elle-même au-devant de toi, te tendre la main avec une belle révérence et te dire : Monsieur,

vous avez pour cœur une petite personne qui est si extraordinaire, que je n'ai pu

meconnaitre plus longtemps votre mère.

Voulez-vous me faire la faveur d'être mon époux ? Et toi, tu t'inclineras avec grâce en répondant d'un air réticent :

— Mon Dieu, mademoiselle, ce sera pour

toi un honneur d'autant plus grand que tu

me réjouir. Car je ne sais pas de bonheur assez complet sur la terre, pour recom

penser un être aussi parfait que toi.

Deux larmes jaillirent des yeux du

maître de forges et coulèrent silencieusement sur ses joues. Les douces paroles de sa sœur avaient défendu ses nerfs surexcités. Il se sentait maintenant anéan-

La Guerre Russo-Japonaise

BRUIT D'UNE BATAILLE A PORT-ARTHUR

Grave nouvelle anglaise : Une bataille devant Port-Arthur. Les pertes des Russes. — Un démenti. — Russes et Japonais en Corée. — Un combat. — L'affaire des brûlots. — Le froid. — Dépêches diverses.

NOUVEAU BOMBARDEMENT DE PORT-ARTHUR. — UN DÉMENTI.

Londres, 1^e mars.

Le Daily Telegraph reçoit la dépêche suivante, datée de In-Kéou, 29 février :

« Quinze navires japonais sont arrivés à Port-Arthur ce matin à 10 heures et ont commencé un furieux bombardement. Les croiseurs Ashold, Novick et Bayan et quatre torpilleurs sont sortis pour faire face à l'attaque, mais ils ont été obligés de se retirer.

« L'ashold était près de sombrer ; le Novick avait subi de graves avaries. Un torpilleur a été coulé. Le Retisan était endommagé de nouveau.

« Le bombardement a duré deux

avait tellement effrayé les Anglais ne contenait que de la paille !

On raconte alors... et depuis que toute cette aventure avait été organisée par le futur amiral Sydloff.

UN COMBAT EN CORÉE

Saint-Pétersbourg, 1^{er} mars.

Un télégramme particulier du *Norovia* confirme qu'une soixantaine de cosaques a rencontré sur Corée un détachement japonais, qui a été repoussé. Le général Linievitch a envoyé de l'infanterie comme renfort. C'est donc le premier combat entre les troupes ennemis au nord de la Corée.

SUR LE YALOU

In-Kéou, 1^{er} mars.

Les fonctionnaires des puissances neutres ont informé leurs gouvernements respectifs qu'ils n'étaient pas en mesure de donner des renseignements officiels sur les opérations en cours à Testu du chemin de Mandchourie.

Suivant les gens du pays, on continue à se battre à l'est du Yalou. Les Russes ont fait savoir à huit correspondants militaires que nul ne pourrait suivre l'armée active sans être puni, par son gouvernement, d'un permis donné par le ministre des affaires étrangères de Russie.

L'AFFAIRE DES BRULOTS

Paris, 1^{er} mars.

Les dépêches ont annoncé que, au cours de l'affaire des brûlots, deux vaisseaux japonais, torpilleurs ou contre-torpilleurs, auraient coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Charles Benoist. — Ce droit supérieur de concéder le droit d'escriger d'un Etat le traitrat ? L'Etat moderne démocratique c'est nous aujourd'hui, demain ce sera nous. (*Applaudissements à droite et au centre*)

Comme M. Combes se révèle pour un instant de la salle des séances, M. Benoist dit : « Ce que j'avais à dire pour M. Combes, je le dirai à M. Chaumy et pour le débats. (*Applaudissements à droite*)

M. Benoist. — Vous vouliez comprimer ce qui est incompréhensible. L'esprit religieux. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*)

L'orateur parle ironiquement des hésitations et des opinions successives du président du Conseil.

M. Charles Benoist. — Lorsque M. Combes aura terminé son œuvre anticléricale, il sera étonné de l'ingratitude de sa majorité. (*Applaudissements prolongés sur les bancs nationaux et au centre*)

M. Ribot reçoit la main de l'orateur.

M. Couzy. — Les événements qui, dans la lettre au président de la République, ont qualifié l'attentat, représentent bien l'esprit du clergé romain de France. (*Applaudissements à gauche*)

Egalemen, on avait pu s'étonner que l'explosion des cinq vapeurs-brûlots des destins ait obtenu l'entrée du port de Port-Arthur ait fait aussi peu de victimes. Un matelot s'est noyé, disait la dépêche officielle japonaise. Une dépêche de Shanghai du *Daily Chronicle* affirme que sept cadavres japonais ont été rejettés, le 27 février, sur la côte, à Tché-Fou ; le même jour, cinquante autres cadavres étaient rejettés à Wei-Hai-Wei, à l'est de Tché-Fou. Tché-Fou et Wei-Hai-Wei sont presque en face de Port-Arthur, de l'autre côté du golfe. Ces cadavres proviennent certainement des transports et torpilleurs coulés.

SOLDATS GELÉS

On télégraphie de Saint-Pétersbourg à la *Gazette de Cologne* :

Des fonctionnaires russes haut placés confirmé les nouvelles répandues de différents côtés d'après lesquelles de fortes tempêtes de neige et le froid rigoureux rendent difficile le transport des troupeaux au-delà du lac Baïkal.

Ils confirment, en particulier, que plus de 1000 hommes ayant eu les membres gelés sont pour longtemps dans l'impossibilité de prendre part à la guerre.

DÉPÈCHES DIVERSES

Tokio, 1^{er} mars.

Les régiments de la division de la garde et l'état-major général japonais ont été embarqués à destination d'un port de la côte ouest de Corée. Il est probable que l'état-major débarquera à Chemulpo.

Séoul, 1^{er} mars.

Les troupes japonaises souffrent du dégel partiel et des difficultés de ravitaillement ; il y a de nombreux cas de fièvre typhoïde.

Séoul, 1^{er} mars.

Les préparatifs pour le débarquement d'un corps d'infanterie sont faits dans les ports avoisinant Ping-Yang.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 1^{er} mars. La séance est ouverte à 2 heures 10. M. Guillain préside.

LA MOTION RIPERT

L'ordre du jour appelle un scrutin public à la tribune sur la motion Ripert tendant à renvoyer à la commission du budget le projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste.

A gauche. — Le scrutin par appel nominal !

M. Guillain. — On demande le scrutin par appel nominal ; je consulte la Chambre.

La Chambre décide que le scrutin aura lieu par appel nominal. Il y est procédé en commençant par la lettre I.

Le premier votant est M. Irillard d'Etehpare. Il est 2 heures 15. Un grand nombre de députés n'ont pas répondu à l'appel de leur nom, le scrutin ayant commencé de très bonne heure, ils vont répondre pour la plupart au contre-appel auquel il est procédé sans déséparer. Le contre-appel est terminé à 3 heures 17.

Il y a eu encore un assez grand nombre de non répondants. M. Guillain déclare le scrutin clos.

Votants, 445.

Majorité absolue, 223.

Pour, 193.

Contre, 252.

Le renvoi du projet à la commission du budget est rejeté.

La Chambre renvoie à la commission du budget trois projets que dépose M. Combes portant ouverture de crédits au ministère de l'intérieur.

LA SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES

On continue à discuter le projet de suppression de l'enseignement congréganiste.

MOTION LASIES

M. Lasies, par une motion, invite le gouvernement à demander l'avis des conseils municipaux avant de continuer la discussion du projet. (*Bruit*)

M. Lasies. — On est aujourd'hui loin des projets Waldeck, et si M. Chaumy lui-même qui représente dans le cabinet l'élément libéral. (*Bruit*) Le projet de M. Combes est dirigé surtout contre les pauvres, tandis que les enfants riches pourront y échapper. (*Applaudissements à droite et au centre*)

On continue à discuter, avec jeté le travail dans toutes les connaissances, que vous avez déclaré ma motion, parce que tous les conseils municipaux vous répondraient qu'ils vous blâment ; continuerez pour salutaire volonté anticléricale, à porter cette dernière at-

teinte à la liberté. (*Applaudissements à droite et au centre*)

M. Combes vient déclarer que la question n'est pas du tout d'intérêt communal et que les conseils municipaux ne sont pas qualifiés pour se prononcer dans cette question.

On rejette la motion Lasies par 323 voix contre 221.

On passe à la discussion générale.

M. Charles Benoist. — Le projet en discussion n'existe pas dans l'esprit de M. Combes, mais il comporte des difficultés. On ne recouvre d'abord que la suppression des congrégations autorisées, on ira plus loin encore, jusqu'à ce que sous le consulat Combes on ait supprimé toutes nos libertés. (*Applaudissements à droite*)

M. Combes a prétendu que c'était pour que les congréganistes ont renoncé à la plénitude de leur personnalité qu'il repoussait les congrégantes ; dans ce cas, il y a une personnalité pour laquelle je crains, c'est la personnalité ministérielle. Existe-t-il dans la plénitude de l'Etat.

M. Charles Benoist. — Le texte de la commission est adopté par 423 voix contre 104.

On adopte, à mains levées, les derniers articles, puis l'ensemble de la loi.

En l'absence de M. Maruéjous, le rapporteur général, soutient les observations du ministre des finances. (*Applaudissements sur divers bancs*) M. Antonin Dubost, rapporteur général, soutient les observations du ministre des finances. (*Applaudissements sur divers bancs*)

M. Strauss, rapporteur, dit que le service de l'assistance aux enfants intéresse la sûreté nationale, tout autant ou plus que quelques embarras monétaires du Trésor. (*Applaudissements sur divers bancs*)

M. Combes, rapporteur, dit que le service de l'assistance aux enfants intéresse la sûreté nationale, tout autant ou plus que quelques embarras monétaires du Trésor. (*Applaudissements sur divers bancs*)

M. Charles Benoist, après avoir qualifié « l'utopie irréalisable » d'offre de refuser le principe sur lequel M. Combes a basé son projet, que le droit d'enseigner n'est pas un droit naturel mais une simple concession de l'Etat.

M. Charles Benoist. — Ce droit supérieur de concéder le droit d'escriger d'un Etat le traitrat ? L'Etat moderne démocratique c'est nous aujourd'hui, demain ce sera nous. (*Applaudissements à droite et au centre*)

Comme M. Combes se révèle pour un instant de la salle des séances, M. Benoist dit : « Ce que j'avais à dire pour M. Combes, je le dirai à M. Chaumy et pour le débats. (*Applaudissements à droite*)

M. Benoist. — Vous vouliez comprimer ce qui est incompréhensible. L'esprit religieux. (*Applaudissements sur les mêmes bancs*)

L'orateur parle ironiquement des hésitations et des opinions successives du président du Conseil.

M. Charles Benoist. — Lorsque M. Combes aura terminé son œuvre anticléricale, il sera étonné de l'ingratitude de sa majorité. (*Applaudissements prolongés sur les bancs nationaux et au centre*)

M. Ribot reçoit la main de l'orateur.

M. Couzy. — Les événements qui, dans la lettre au président de la République, ont qualifié l'attentat, représentent bien l'esprit du clergé romain de France. (*Applaudissements à gauche*)

Egalemen, on avait pu s'étonner que l'explosion des cinq vapeurs-brûlots des destins ait obtenu l'entrée du port de Port-Arthur ait fait aussi peu de victimes. Un matelot s'est noyé, disait la dépêche officielle japonaise. Une dépêche de Shanghai du *Daily Chronicle* affirme que sept cadavres japonais ont été rejettés, le 27 février, sur la côte, à Tché-Fou ; le même jour, cinquante autres cadavres étaient rejettés à Wei-Hai-Wei, à l'est de Tché-Fou. Tché-Fou et Wei-Hai-Wei sont presque en face de Port-Arthur, de l'autre côté du golfe. Ces cadavres proviennent certainement des transports et torpilleurs coulés.

M. Gouzy. — Un événement qui a refusé de signer cette lettre a été mis à l'index par ses propres amis, mais qui a été conservé dans les archives de l'Etat, c'est l'incident de l'escadre japonaise qui a coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

M. Gouzy. — C'est une évidence que, dans l'incident de l'escadre japonaise, il y ait eu un combat naval, mais que l'escadre japonaise ait coulé sous les coups de canons russes, l'un en essayant de rejoindre le gros de l'escadre, l'autre en cherchant à gagner Tché-Fou. On en donnait cette preuve que, le 24, l'escadre japonaise était forte de 19 navires ; quand elle revint, il lui manquait deux unités.

sition en exprimant l'avis qu'on ménage dans le vote des droits, les intérêts du tissage ainsi que ceux de la teinture.

Aujourd'hui, la Commission parlementaire doit se rendre à Vienne. Nous l'accompagnerons et rendrons compte à nos lecteurs des résultats de son enquête.

Léon BORDE.

NOS POMPIERS

Deux Médailles

Le 3 décembre 1903, un terrible incendie déclatait quel de l'Archevêché. Le sapeur Boyer tombait du quatrième étage et trouvait dans cette chute une mort glorieuse.

Un camarade de Boyer, le sapeur Bridard, fut grièvement blessé.

Alors que le palier du quatrième étage déclatait quel de l'Archevêché. Le sapeur Boyer tombait du quatrième étage et trouvait dans cette chute une mort glorieuse.

Cambrioleur surpris. — Le nommé Jean R..., âgé de 21 ans, manœuvre, rue Paul-Bert, 46^e, s'est introduit par effraction, ayant-hier soir, à 9 heures, dans le domicile de Mme Ferrache, 40^e, cours Gambetta.

Il était occupé à fouiller les meubles quand la propriétaire entra dans l'appartement. A la vue du voleur, elle referma la porte et fit priver de l'électricité l'ascenseur.

Le cambrioleur fut arrêté par les gendarmes qui vinrent enculer le peu intéressante personne et l'emmenèrent au poste.

Cet individu avait soustrait une somme de 25 francs et s'apprêtait à emporter une valise fourrée de linges, des bijoux et des chaussures.

Il a été écourté au Dépôt.

Arrestations. — La service de la Sureté a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations suivantes :

F. François, 49 ans, pour vol qualifié à Brindas; H... Félix, 20 ans, recherché pour vols commis à la partie de la Part-Dieu; B... Pierre, 58 ans, malfaiteur dangereux à qui le séjour de Lyon est interdit. Victoire Sch... 60 ans, d'origine allemande, ayant déjà subi plusieurs condamnations; C... Victoire, 32 ans, femme galante, qui causait le scandale rue de la République; F... Pierre, 22 ans, Louis, 20 ans, et M... Pierre, 23 ans, recherchés tous trois pour coups et blessures.

La suite de rafles opérées la nuit dernière, les agents de la Sureté ont arrêté seize filles soumises et trois souteneurs. Tout ce joli monde a été écourté.

Désiration. — M. Lambert Laurent, 32 ans, jardinier, demeurant de Rilleux à Caluire, a disparu de son domicile depuis le dimanche 21 février. Il avait passé la soirée du dimanche avec un de ses amis à Vaise, cet ami Pa accompagné jusque sur le quai de Serin en face le pont Moulin; depuis M. Lambert n'a pas reparu.

Voice son signalement : Taille 1^m 63 cheveux et sourcils châtain, yeux marrons, front ordinaire, nez gris, bouche moyenne, menton rond, visage oval, teint bronzé. Vêtu d'un complet en drap fond noir chiné blanc; pardessus en drap bleu foncé; collet d'un chapeau melon; chaussé de souliers brodequins.

Trouvaille. — Un portemonnaie renfermant une certaine somme, trouvé hier soir, à 3 heures, rue Cuvier, a été déposé au commissariat de police des Brotxaux.

DEMANDE PARISIENNE
à la Direction de l'Instruction Criminelle

Association générale des Etudiants. — Amicale, le jeudi 3 mars, à 4 heures et demie, au siège, 48, rue de la République, avec le gracieux concours du fin, talentueux et spirituel Dickson, de MM. Albion, Fornax et de nombreux artistes du Conservatoire, du Casino et de l'Horloge.

L'affaire des faux poignards. — M. Durand, juge d'instruction, chargé d'instruire cette affaire, a interrogé ces jours derniers, les quatre accusés.

Un cours d'interrogatoire, Fournier a déclaré au juge d'instruction avoir été relayé au juge d'instruction, maisons de relais avec différentes maisons de bijouterie de Toulouse.

À la suite de cette déclaration, des commissions rogatoires ont été envoyées au Parquet de Toulouse.

Le 3 décembre 1903, un terrible incendie déclatait quel de l'Archevêché. Le sapeur Boyer tombait du quatrième étage et trouvait dans cette chute une mort glorieuse.

Un camarade de Boyer, le sapeur Bridard, fut grièvement blessé.

Alors que le palier du quatrième étage déclatait quel de l'Archevêché. Le sapeur Boyer tombait du quatrième étage et trouvait dans cette chute une mort glorieuse.

Cambrioleur surpris. — Le nommé Jean R..., âgé de 21 ans, manœuvre, rue Paul-Bert, 46^e, s'est introduit par effraction, ayant-hier soir, à 9 heures, dans le domicile de Mme Ferrache, 40^e, cours Gambetta.

Il était occupé à fouiller les meubles quand la propriétaire entra dans l'appartement. A la vue du voleur, elle referma la porte et fit priver de l'électricité l'ascenseur.

Le cambrioleur fut arrêté par les gendarmes qui vinrent enculer le peu intéressante personne et l'emmenèrent au poste.

Cet individu avait soustrait une somme de 25 francs et s'apprêtait à emporter une valise fourrée de linges, des bijoux et des chaussures.

Il a été écourté au Dépôt.

Arrestations. — La service de la Sureté a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations suivantes :

F. François, 49 ans, pour vol qualifié à Brindas; H... Félix, 20 ans, recherché pour vols commis à la partie de la Part-Dieu; B... Pierre, 58 ans, malfaiteur dangereux à qui le séjour de Lyon est interdit. Victoire Sch... 60 ans, d'origine allemande, ayant déjà subi plusieurs condamnations; C... Victoire, 32 ans, femme galante, qui causait le scandale rue de la République; F... Pierre, 22 ans, Louis, 20 ans, et M... Pierre, 23 ans, recherchés tous trois pour coups et blessures.

La suite de rafles opérées la nuit dernière, les agents de la Sureté ont arrêté seize filles soumises et trois souteneurs. Tout ce joli monde a été écourté.

Désiration. — M. Lambert Laurent, 32 ans, jardinier, demeurant de Rilleux à Caluire, a disparu de son domicile depuis le dimanche 21 février. Il avait passé la soirée du dimanche avec un de ses amis à Vaise, cet ami Pa accompagné jusque sur le quai de Serin en face le pont Moulin; depuis M. Lambert n'a pas reparu.

Voice son signalement : Taille 1^m 63 cheveux et sourcils châtain, yeux marrons, front ordinaire, nez gris, bouche moyenne, menton rond, visage oval, teint bronzé. Vêtu d'un complet en drap fond noir chiné blanc; pardessus en drap bleu foncé; collet d'un chapeau melon; chaussé de souliers brodequins.

Trouvaille. — Un portemonnaie renfermant une certaine somme, trouvé hier soir, à 3 heures, rue Cuvier, a été déposé au commissariat de police des Brotxaux.

DEMANDE PARISIENNE
à la Direction de l'Instruction Criminelle

GENTIANE FRANÇAISE

OLLUNS. — Réunion. — Une réunion publique, organisée par le syndicat des ouvriers et ouvrières du tissage mécanique lyonnais et par les ouvrières de l'usine Roux, a eu lieu hier soir, à 8 heures, à la Brasserie des Chênes de fer.

Le cours de la réunion, plusieurs orateurs sont fait entendre et ont traité de la fermeture de l'usine Roux.

Cadavre retrouvé de la Saône. — Le corps d'un homme, des deux dernières années, n'ayant pas de nom, a été retrouvé dans la rivière, à 7 h. 42, par M. Mialot Jean.

Le corps ne porte aucune trace de violence, mais il est attribué à un suicide déterminé par la misère.

Réulte de l'enquête que le suicidé est un nommé Richard Pierré, né le 30 octobre 1865, à Saint-Germain, canton d'Albent (Savoie), marié, sans enfant, demeurant chemin de Francheville, 50, à Lyon, ancien gardien à l'usine de Brûlon.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE. — Une lettre. — Un de nos lecteurs de la Demi-Lune nous envoie la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

J'assiste à dimanche à la réunion publique de la Demi-Lune et j'ai été vivement surpris d'entendre le citoyen Voillot, secrétaire du Parti Socialiste de France, protester contre l'intolérance du *Rappel Républicain* qui avait dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui en juin dernier supprime d'un trait de plume, sans même consulter son conseil municipal, les processions, que toutes les municipalités républicaines, voire même franc-maçonniques, qui se sont succédé depuis vingt ans, avaient constamment maintenues ?

N'est-ce pas, monsieur le maire Marin, qui, pourtant la délation à un point incongru, justifie la révolte par un camionneur qui décharge une balle dans la Demi-Lune, pour empêcher de recevoir chez elle quelques personnes fâchées et la dénonça à la justice pour ouverture de l'école clandestine ?

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

N'es-ce pas, en effet, monsieur le maire Marin qui, dans l'audace de reprocher à monsieur le maire Marin la faiblesse dont il avait fait preuve devant le drapé de l'anarchie...

Ces prétendus libertaires, dont l'intolérance et le fanatisme n'égalaient que ceux des jésuites roges de la Convention, démontrent que leurs idées sont droites, lorsqu'elles parlent de liberté et affectent de prendre des allures de victimisme !

COURS DE LYON

COURS DE PARIS

Du 1^{er} Mars 1904

CLOTURE A TERME

Extérieur	94 55	Banque Ottomane	1.331 50
Nord Espagne	75 30	Nord Espagne	1.425 50
Saragosse	—	Saragosse	235 ..
Turc Anatol.	77 99	Rio Tinto	1.162 ..
Credit Lyonnais	1.005	—	—
Métropolitain	—	Thomson-Houston	—
CLOTURE AU COMPANT	—	—	—
ACTIONS	—	Argentine, Cession	75 90 ..
Gaz de Lyon	501	Lyon fusion ancienne	645 ..
Acier et Ferme	1.021	— nouvelle	443 ..
Acier de la Marine	1.023	Rhone-Loire 4 1/0 ..	621 ..
Acieries St-Etienne	1.025	Andalou	—
Ferries Alas	—	Autrichie-Hongrie	—
Commerce-Fourchamb	—	mout. 3 0/0	—
Constructions francaises russes	100	Loubardes anciennes	311 ..
Crédit Franco-Brit.	122	— nouvelles	316 ..
France-Congo	220	Nord Espagne	4 1/0 ..
France-Basses	324	—	5 ..
France ..	116	Asturias 1 ^{er}	315 ..
Saragosse	—	Saragosse 1 ^{er}	—
Port Kana	859	—	—
Barca	1.022	Ville de Lyon	102 ..
Borodov	405	Ville de Paris 71 ..	203 ..
Loire	233	98 ..	—
Montagne-Sainte	887	Commerce 79 ..	472 20 ..
Rivière-Sainte	—	Douce 79 ..	503 ..
St-Pédro	366	Communales 80 ..	501 ..
Vrifik	405	Foncières 85 ..	376 59 ..
C ^o Gén. de Navigation	371	Commissaires 91 ..	1164 ..
Transports d'Allem.	402	Commerce 99 ..	476 59 ..
Transports d'Angleterre	—	Tramv. de Lyon 4/0 ..	312 ..
Transports d'Espagne	654	—	—
de Lyon	825	Planey ..	3 1/2 ..
Ouest-Electr.	—	Loire neuve ..	—
Deux-Passagers	544	Gaz de Lyon	299 ..
Grand-Bazar	612	Eaux, échafage ..	—
Bordelais	659	Jouage 4/0 ..	498 ..
Dynamite russe	63	Russie Metal ..	452 ..
Phonographies	146	Rykovski ..	—
Plaques Lumière	359	Trifail ..	507 ..
Anciens Établissements Rival	—	Barcelone Bar ..	235 ..
Société Chardaudet	1.010	Stochiak ..	3 21 ..
Société Articelle	401	Sigap ..	953 ..

MINES D'OR

Édifice	Cours	Terme	Premier Cours	Dernier Cours
Do Peers ordin.	466 50	—	470 ..	—
French Band ..	68 50	1/2 français ..	154 50 ..	—
Robinson Gold ..	233 50	—	40 50 ..	—
Robinson Rand ..	37 50	—	4 1/2 ..	—
Goldfield ..	14 50	—	—	—
Consel. Goldfield ..	141 50	Extr. Espagnol ..	—	—
Randont. Estat ..	61 ..	Bechuanaland ..	28 25 ..	—
Sheba ..	14 50	Mozambique ..	—	—
Barriera ..	34 50	Durbar ..	—	—
—	—	Rand Mines ..	22 ..	—

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 1^{er} mars.

Hier, à Paris, les reports ont été bon marché, et, malgré cela, la bourse a été mauvaise, pas suite de nombreuses exécutions.

Néanmoins, notre séance a été soutenue, relativement.

On a été : 3 0/0 94.575, 94.60, 94.55 dernier.

Électricité 75.30, 75.10, 75.30.

Turc uni/Br. 77.30, 76.95.

Banque ottomane 539, 537.50.

Credit Lyonnais 1055.

Nord-Espagne 140, 139, 142.50 dernier.

Saragosse 250, 249, 252.

Rio Tinto 1163, 1165, 1161, 1163 dernier.

Le Change fermait à 39.50, à Barcelone, à Londres, le Cuitre clôturait en baisse à Lts. st. 55, 7, 6, à New-York à 12.62, l'Amalgamate, l'Anaconda et Calumet à 46.62, 63 et 440 dollars, la parité du Rio-Tinto ressortait à 116 francs.

Les fonds d'Etat reprennent graduelle-

ment sans donner lieu à des mouvements saccades comme dans les bourses précédentes.

Clôture ferme à l'exception des fonds russes faibles : Chemins français et espagnols raffermissent, Thomson plus faible ; Rio-Tinto ferme sur la bonne tenue d'Amérique et la hausse du métal.

Les Aurifères sont lourdes, mais s'améliorent plus tard sur des achats anglais et restent fermes sur toute la ligne.

Etranger ferme.

INFORMATIONS FINANCIERES

Compagnie Générale des Omnibus

Recettes de la 8^e semaine 1904

Recettes du 19 au 26 févr. 1904 859.526 80

1903 845.959 73

Augmentation en 1904 43.577 05

Recettes du 1^{er} j. au 25 f. 1904 6.947.516 50

1903 6.922.108 50

Augmentation en 1904 25.408 00

Chemins Andalous

Recettes du 12 au 18 février 1904 369.442 ..

Recettes du 12 au 18 février 1903 387.992 ..

Diminution en 1904 18.850 ..

Depuis le 1^{er} janv. 1904 2.597.654 ..

Depuis le 1^{er} janv. 1903 2.807.468 ..

Diminution en 1904 209.514 ..

ANNONCES DE DIVIDENDES

La Société des Mines de Courrières mettra en paiement, à dater du 31 mars, le 3^e acompte de 26 fr. 25 par action sur le dividende de 1903.

Le conseil d'administration de la Compagnie des Docks et Entrepôts de Marseille proposera à la prochaine assemblée de fixer à 20 fr. par action le dividende de 1903, sous déduction de l'acompte de 7fr.50 payé en novembre dernier.

UN EMPRUNT CUBAIN

De New-York, on annonce que la maison Speyer et C^o a contracté un emprunt de 35 millions de dollars avec la République de Cuba. L'emprunt représente une dette directe de l'Etat de Cuba ; il sera garanti par les recettes des douanes, de telle façon que l'Etat prend l'engagement de céder chaque semaine, aux agents de la maison Speyer, une somme suffisante pour le service de l'emprunt.

Le Gérant : Ch. LAMBERT.

Tirage sur machines rotatives Marinoni, 40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER et C^o, 3, rue Stella. — Lyon

LE MONITEUR DES RENTIERS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Grand Journal Financier de 16 pages (20^e année)

Publ. Revue des Tentes Vaines, Etudes Financières, Conseils de Placements, Liste complète de tous les Tropiques, répondues à toutes demandes de Recouvrements, etc., etc.

Les Abonnés ont droit GRATUITEMENT au paiement des Coupons à la Vérification des numéros sortis, à la surveillance de leur portefeuille et à l'exécution de tous ordres ce Bonne sans commission.

ENVOI DE DEUX NUMÉROS SPÉCIAUX SUR DEMANDE

Abonnements : 2 FRANCS par AN recus sans frais dans les bureaux des Postes et de la Vétoire, PARIS 9^e arrondissement

15, rue du Bât-d'Argent, Lyon et 85, rue de la Victoire,

PLACE BELLECOUR, 27, au 3^e LYON

ROBES ET CONFETIONS

A Fagon pour Dames et Fillettes

LOTERIE de GUERET

POUR LA

Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903

Au Capital de

200.000 fr.

Gros lot : 15.000

lot de 2.500 1.000 500 100

Soft et lots formant 30.000 en argent

total de

PRIX DU BILLET : 1 franc le tirage aura lieu le 15 Juin 1904

Ceux loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots.

Gros lot : 15.000

lot de 2.500 1.000 500 100

tous payables

en argent

total de

30.000

Le tirage aura lieu le 15 Juin 1904

On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, Lyon.

Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par 4 billets) portant une adresse pour le retour.

Les timbres en timbres poste ne seront pas acceptés.

AVIS D'ACQUISITION

Le fonds de café-comptoir exploité par M. Gagnoux, 52, rue de la Pyramide, a été vendu à une personne désignée dans l'acte. Adresser les réclamations à M. Revol, 52, rue de la Pyramide, dans les dix jours, sous peine de forclusion.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ

à LYON

80, Rue de Monplaisir, 186

(Près la Place de Monplaisir, à proximité de 2 stations de tramway).

COMPRENANT

MAISON D'HABITATION

de construction récente

Avec JARDIN

de 300 mètres environ

PRIX AVANTAGEUX

S'adresser à M. DERESSY, Notaire à Lyon

Place de la République, 44

AVIS

Toute personne désirant devenir jardinier à l'année sortant